

**SANTÉ, POLITIQUE SANTÉ** — POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE LA  
MAISON MÉDICALE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Afin de renforcer l'offre de soins sur le territoire, le Département de Seine-et-Marne participe à la construction d'une maison médicale à La Ferté-sous-Jouarre à hauteur de 850 000 €, dont la première pierre a été posée ce mardi 13 octobre en présence du Président Jean-François Parigi.

Créé le: 13/10/2021

## Développer l'offre de soins



Modélisation 3D du projet d'architecture

Face au défi du manque de médecins et plus généralement de l'attractivité médicale, le Département de Seine-et-Marne accompagne, en tant que premier partenaire des collectivités locales, les communes et les intercommunalités dans leurs projets qui contribuent à développer l'offre de soins sur le territoire.

Dernier en date : la Maison médicale pluridisciplinaire à La Ferté-sous-Jouarre. Dans le cadre du Contrat Intercommunal de Développement, le Département de Seine-et-Marne a alloué une enveloppe de 850 000 € pour subve

ntionner ce projet. Cette nouvelle maison médicale regroupera sur un même site neuf cabinets médicaux, un laboratoire d'analyses médicales et huit cabinets paramédicaux.



*La santé n'est pas une option, elle est un droit fondamental. »*

*Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne*

Au cours de la cérémonie de pose de la première pierre, mardi 13 octobre, le Président du Département de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, a notamment remercié l'investissement d'Anne Gbiorczyk, vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale, ainsi que celle d'Ugo Pezzeta, président de la Communauté d'agglomération Coulommiers Pays-de-Brie, maire de La Ferté-sous-Jouarre et conseiller départemental.

« Notre Département doit en effet faire face depuis quelques années à un phénomène de désertification médicale marqué, qui ne laisse personne indifférent et nous laisse tous démunis. La santé n'est pas une option, elle est un droit fondamental. C'est pourquoi le Département est fier d'accompagner une telle initiative et continuera de consacrer du temps, de l'énergie et des moyens conséquents pour renforcer la politique départementale de santé dans les mois à venir », a notamment déclaré Jean-François Parigi.

## CHIFFRES-CLÉS

### 2,5 M€

Coût total du projet

### 850 000€

Montant de la subvention départementale

RETOUR EN IMAGES

